

CONCILIER LA GEMAPI ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE EN S'APPUYANT SUR LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Comité de pilotage n°4

24/06/2026



SOMMAIRE

1. Préambule – Avancement du partenariat
2. Traversée de Saint-Céré : esquisse d'aménagement
3. Actions d'éducation et de sensibilisation
4. Secteur Pont-de-l'Europe : complément coûts-bénéfices
5. Services rendus écosystémiques : résultats et actions
6. Méthodologie de constitution et projet de plan d'action
7. Accompagnement possible par l'Agence de l'Eau
8. Valorisation, perspectives



1. Préambule – avancement du partenariat

Photographie communiquée par le SMDMCA



Le programme d'études 2023-2025 : 3 volets

Animation de projet	Etude prospective	Etudes techniques
Adaptation d'une méthodologie participative pour la concertation Application de la méthode – ateliers ✓ Actions de sensibilisation Actions de communication Pilotage et animation copil/cotech et restitution finale	Etude prospective de l'impact du changement climatique sur le bassin versant de la Bave comprenant : - Construction d'hypothèses de l'impact du changement climatique - Ateliers prospectifs : application au développement économique et territorial actuel et futur et au cadre de vie ✓	1/ Etat des lieux des connaissances, problématiques et enjeux, analyse de la gouvernance, des acteurs et des outils et analyse critique des études antérieures et des propositions d'actions en découlant menées sur le bassin-versant urbain 2/ Etudes techniques sectorielles : ✓ - Traversée urbaine - Secteur aval - Sous- bassins versant sensibles au ruissellement et au débordement de cours d'eau 3/ Analyse des services écosystémiques 4/ Définition d'une stratégie d'actions fondées sur la nature, non aggravantes pour les enjeux soumis au risque inondation
57 jours	23 jours	185 jours

2. Traversée de Saint-Céré : esquisse d'aménagement



PRINCIPE GÉNÉRAL (RAPPEL)

Une démarche de construction collective par étape :



- Un questionnaire :
 - Pour permettre une expression volontaire,
 - Pour associer la population à la démarche,
 - Pour déterminer un cadre et des objectifs soutenable dans la co-construction.



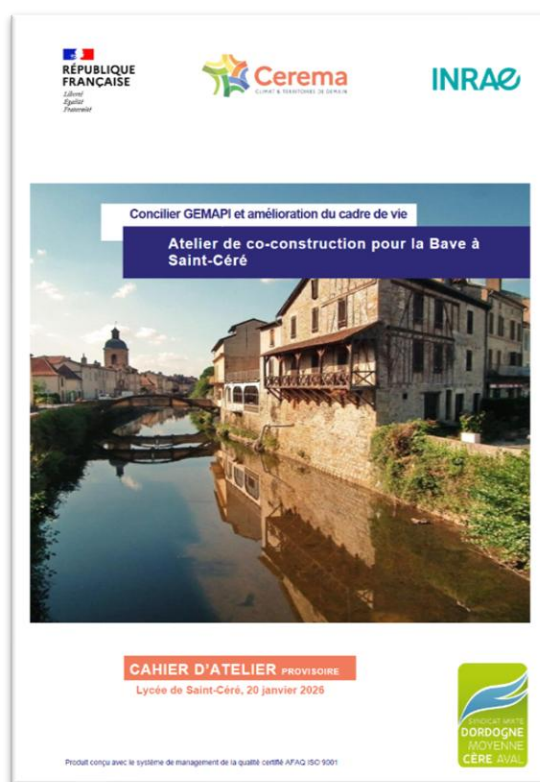
- La co-construction en atelier (X2) d'un futur désirable,



- Des propositions d'actions proportionnées (objectifs, volontés et moyens) pour s'en approcher.

LES ATELIERS

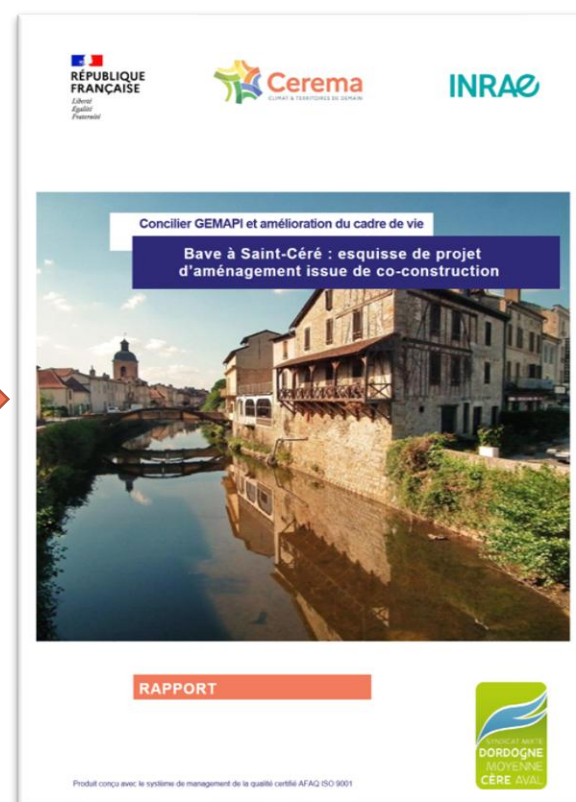
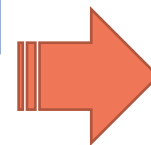
Un atelier riverain, un atelier élus de Saint-Céré
-> *Convergence générale des deux productions*



Compte-rendu
d'ateliers élus
et équipes
municipales



Etudes antérieures,
référentiels
techniques et REX
Cerema, OFB...



L'ÉTUDE STADE ESQUISSE

Apprécier les grandes lignes du projet d'aménagement :

- *Complétude*
- *Cohérence*
- *Réalisme*
- *Faisabilité technique*
- *Contraintes réglementaires majeures*
- *Evaluation financière*
- *Estimatif de délai*
- *Portage*
- ...

L'ÉTUDE STADE ESQUISSE

Assumer une vision ambitieuse construite sur des éléments consensuels* en ateliers

* Consensuels à des degrés variables, certains ayant été contestés par 1/3 des groupes

Proposer des actions dépassant la responsabilité du SMDMCA

Fixer une échéance à 10 ans pour l'engagement des réalisations



LES ACTIONS

RESTAURATION MORPHOLOGIQUE AMBITIEUSE DU TRONÇON CONDAMINES PONT-BLANC							
Aménagement de la canalisation d'assainissement	650k€	= existant				Jusqu'à 70%	5-8ans
Reprises de fondations, protection des ouvrages	200k€	= existant				? – Financement AEAG conditionné au déplacement de la canalisation et sur un montant maximum de deux fois supérieur au montant des travaux de renaturation	5-8ans
Reprofilage complet du tronçon, intensité variable	350k€	0				50%, 80% si labellisé «opération ambitieuse»	5-8ans
Modification des seuils	200k€	= existant				50%, 80% si labellisé «opération ambitieuse»	5-8ans
Aménagements écologiques, paysagers et végétalisation	15k€	2k€/an fauche arrachage+10k€ à chaque crue morphogène				50%, 80% si labellisé «opération ambitieuse»	5-8ans
nom	Estimatif investissement (HT)	Estimatif entretien (HT)	Maîtrise foncière	Faisabilité technique	Sensibilité réglementation	Possibilités de financement AEAG (sous réserve de confirmation)	Echéancier/délai

LES ACTIONS

AMENAGEMENTS AUX ABORDS DU JARDIN PUBLIC							
Sécurisation de l'accès	<10k€	Ajout à l'exploitation actuelle du jardin				HORS GEMAPI	1an
AMELIORATION MORPHOLOGIQUE, HYDRAULIQUE ET MOBILITE SEDIMENTAIRE DES CANAUX							
Etudes	60k€	N/A				50%	3 ans
Travaux	40k€	1k€/an				De 50% à 80% si labellisation	+1 an
Adaptation des vannes	Non chiffré	= existant				Idem si inscrit et nécessaire à la même opération	=
VEGETALISATION DES BERGES							
Préparation, stabilisation des berges et plantations	22,8k€	= existant				? 50%	3 ans
nom	Estimatif investissement (HT)	Estimatif entretien (HT)	Maîtrise foncière	Faisabilité technique	Sensibilité réglementaire	Possibilités de financement AEAG (sous réserve de confirmation)	Echéance/délai

LES ACTIONS

ADAPTATION DE LA VOIRIE ET DES CHEMINEMENTS PIETONS

Chemin amont	15k€	1k€/an				50% si inscrit dans le cadre d'une opération d'ampleur ?	1 an
option passerelle jardin public	+ 85k€	2k€/an				?	5 ans
Trottoir et voirie quai des Récollets	Non chiffré	Non chiffré				HORS GEMAPI	1 an
Chemin des Récollets	22k€	1k€/an				50% à 80% si inscrit dans le cadre d'une opération d'ampleur ?	Dépendant du calendrier d'aménagement
Itinéraire du Pré d'Aubié	50k€	1k€/an				?	1-2 ans
Chemin des moulins	40k€	1k€/an				?	1-2 ans
Désimpérméabilisation de la place de la République	195k€ à 400k€ selon surface	Equivalent existant				30% à 50% selon ambitions et modalités de réalisation	1 an
nom	Estimatif investissement (HT)	Estimatif entretien (HT)	Maitrise foncière	Faisabilité technique	Sensibilité réglementaire	Possibilités de financement AEAG (sous réserve de confirmation)	Echéance/délai

LES ACTIONS

VALORISATION DU PATRIMOINE BATI							
Roue à aube	Non chiffré	Non chiffré				Hors GEMAPI	Non estimé
Lavoir	Non chiffré	Non chiffré	?			Hors GEMAPI	Non estimé
Autres moulins	Non chiffré	Non chiffré				Hors GEMAPI	Non estimé
Fontaines	Non chiffré					Hors GEMAPI	Non estimé
EDUCATION ET COMMUNICATION							
Journée de ramassage citoyen	1k€/an	-	N/A			?	Immédiate
Affichage temporaire	2K€/campagne	-				?	Immédiate
Sentier d'interprétation	8k€	1k€/an (entretien)				50% si action globale, 0% si isolé	Dépendant du calendrier d'aménagement
Panneaux pédagogiques	20k€	500€/an (nettoyage)				50% à 80% si inscrit dans le cadre d'une opération d'ampleur ?	Dépendant du calendrier d'aménagement
Macarons avaloirs	15k€	-				?	1 an
nom	Estimatif investissement (HT)	Estimatif entretien (HT)	Maîtrise foncière	Faisabilité technique	Sensibilité réglementaire	Possibilités de financement AEAG (sous réserve de confirmation)	Echéance /délai

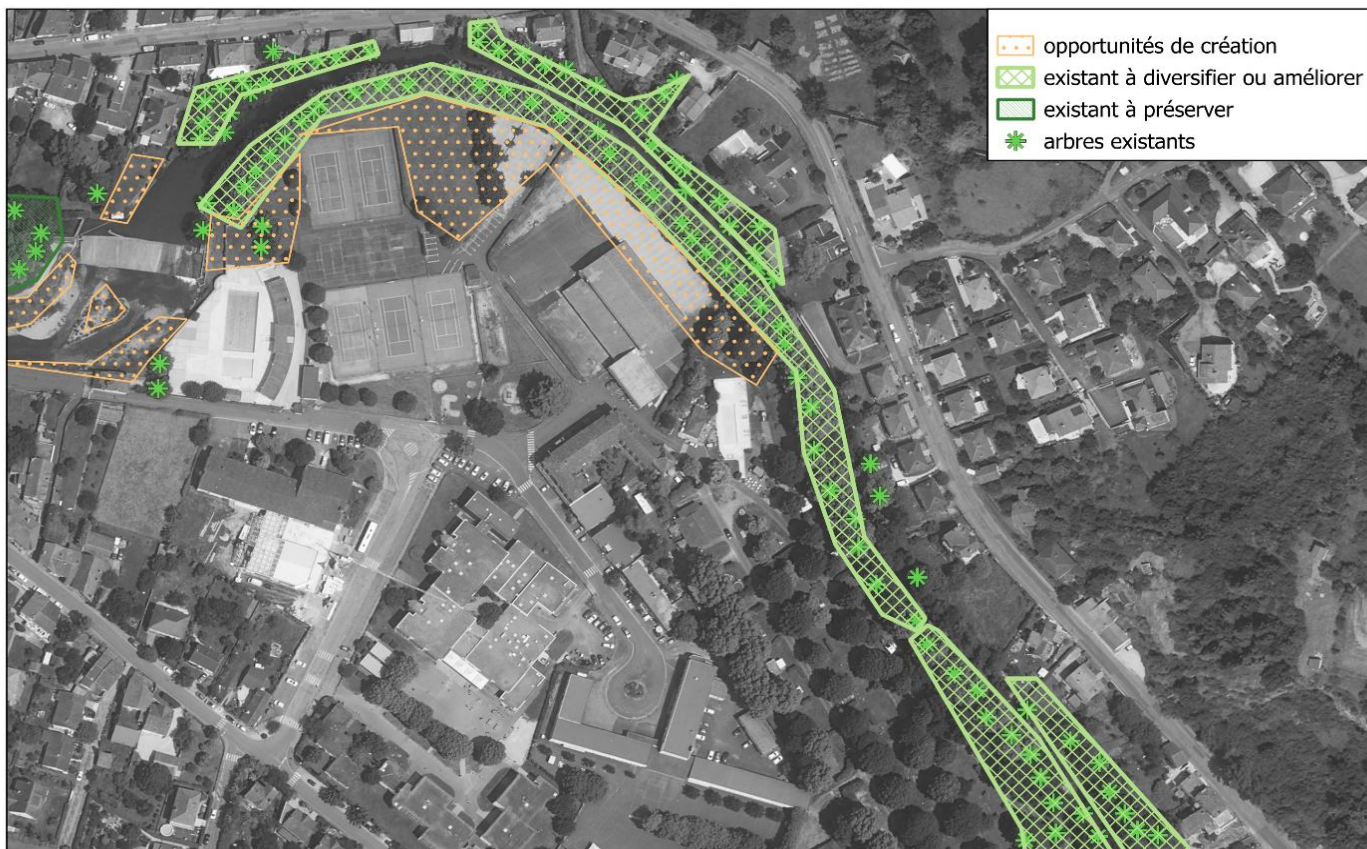
LES ACTIONS

REOUVERTURE PARTIELLE DU BD CARNOT							
Etudes de conception	100k€	N/A	N/A	N/A	N/A	50%	5 ans
Tranche 1 Ecole	400k€	<0 vs. existant				30% à 80%	+1 an
Tranche 2 Aval	500k€	<0 vs. existant				30% à 80%	+1 an
nom	Estimatif investissement (HT)	Estimatif entretien (HT)	Maitrise foncière	Faisabilité technique	Sensibilité réglementaire	Possibilités de financement AEAG (sous réserve de confirmation)	Echéance/délai

QUELQUES FOCUS SUR L'ESQUISSE



QUELQUES FOCUS SUR L'ESQUISSE



QUELQUES FOCUS SUR L'ESQUISSE



avec le soutien de



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Ministère
Territoires
Métiers

**LE MOIS DU RAMASSAGE
DES DÉCHETS ABANDONNÉS
DANS LE CENTRE YONNE !**

**Du 18 septembre
au 18 octobre 2024**

Participez ou organisez un ramassage
citoyen ! Nous vous accompagnons et
vous prêtons du matériel. Toutes les
informations sur notre site

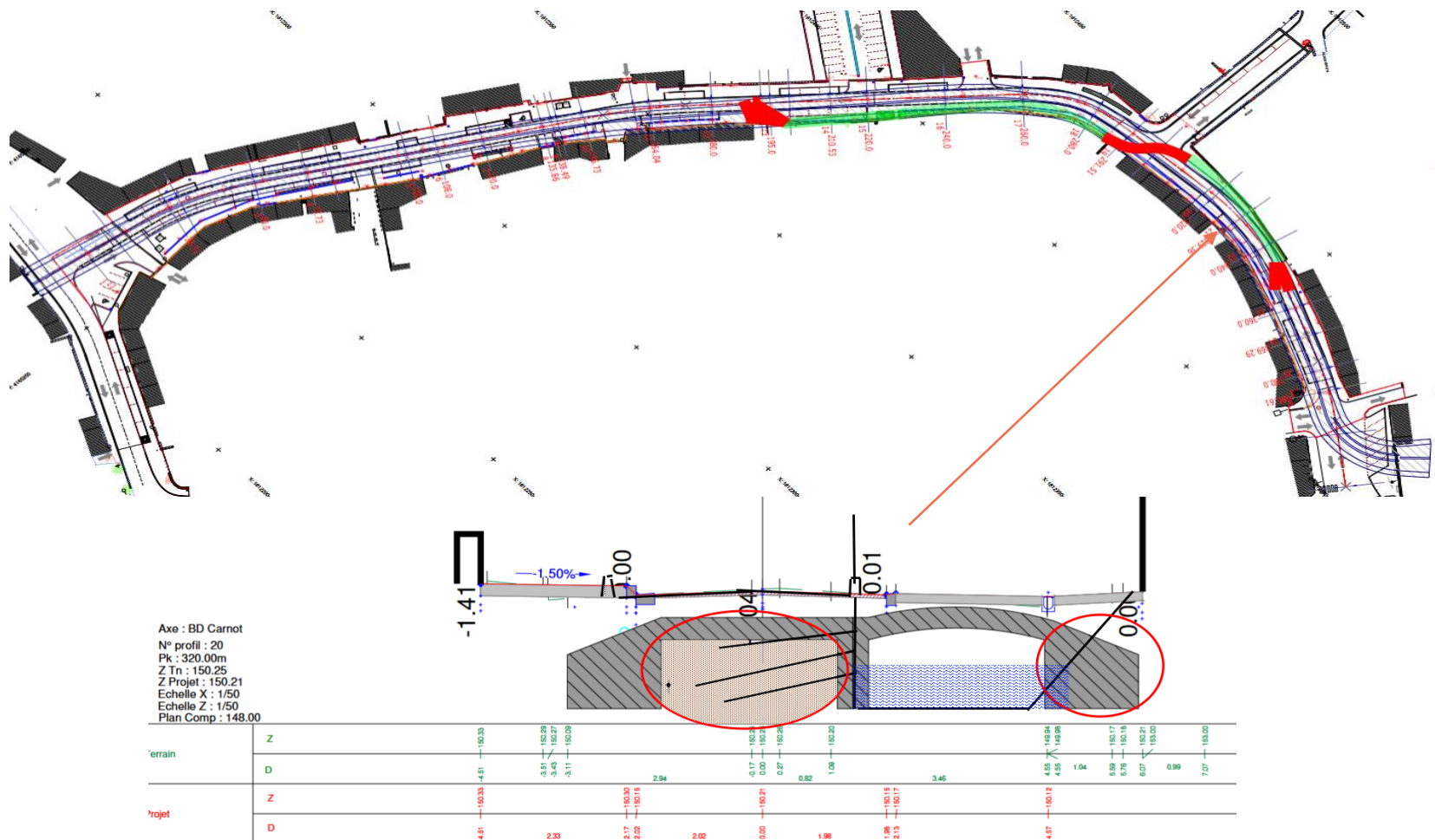


sdcy.fr
contact@sdcy.fr
03 66 25 72 61

**MA
RIVIÈRE**
Zéro déchet



QUELQUES FOCUS SUR L'ESQUISSE





3. Actions d'éducation et de sensibilisation

Dessin d'élève de l'école de Soulhol

VALORISATION, COMMUNICATION, ASSOCIATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Représentations théâtrales « Climax », Compagnie Zygomatic - 23/24 mars 2026

- 3 établissements accueillis : Collège Jean Monnet, Collège Jean Lurçat, Lycée Jean Lurçat – **500 élèves et 25 accompagnants**
- Membres du COPIL élargi : **25 présents**



Animations risque inondation BV Bave / infiltration / ruissellement / aménagement du territoire

- Collège Jean Lurçat – 30/31 mars et 18/19 mai - 3 groupes de 5ème : 75 élèves sensibilisés



VALORISATION, COMMUNICATION, ASSOCIATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

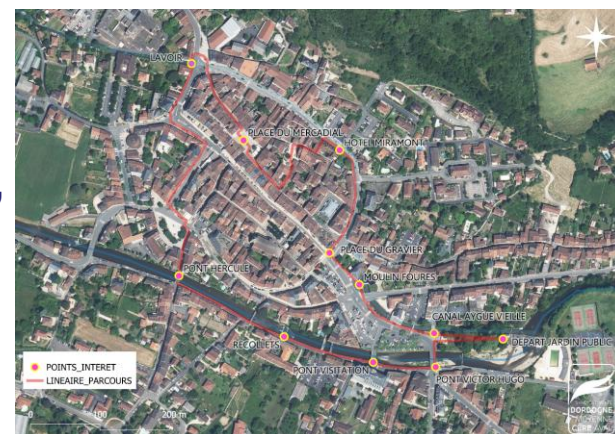
Création de 8 posters et d'une bande dessinée

- Plusieurs artistes sollicités : Anne Rouquette, Jessica Joachim, Yannick Corboz et MYKAIA (pour Corporate Fiction)
- 9 panneaux réalisés, le dernier en cours de réalisation en régie



Sentier d'interprétation à Saint-Céré

- 2 réunions de travail avec le Pays d'Art et d'Histoire, les associations « Les amis du Pays de Saint-Céré », « le Lieu commun » : le 05/12/25 et le 19/06/26
- Parcours validé, travail en cours sur contenus et signalétique



VALORISATION, COMMUNICATION, ASSOCIATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC



Perspectives

- **Création d'une exposition itinérante** sur le bassin-versant de la Bave et territoire du SMDMCA avec visites guidées ponctuelles en régie
 - Public visé : écoles, collèges, lycée et tout public (via les communes)
 - Couplage possible avec l'exposition sur le risque inondation et les outils pédagogiques sur le bassin-versant
- **Intégration du sentier d'interprétation à la programmation du PAH** (visite à deux voix SMDMCA/Guide conférencier) et création d'un dépliant pour des visites individuelles (partenariat OT à développer)
- **Poursuite du partenariat avec le ScénOgraph'** pour la programmation de spectacles à l'Usine mais également en itinérance
- **Poursuite du partenariat avec les écoles et les collèges** dans le cadre du programme de sensibilisation mené sur l'ensemble du territoire du SMDMCA « Opération ruban bleu, agir pour nos rivières »



4. Secteur Pont-de-l'Europe : complément coûts-bénéfices

ÉTUDE SECTORIELLE – AVAL SAINT-CÉRÉ

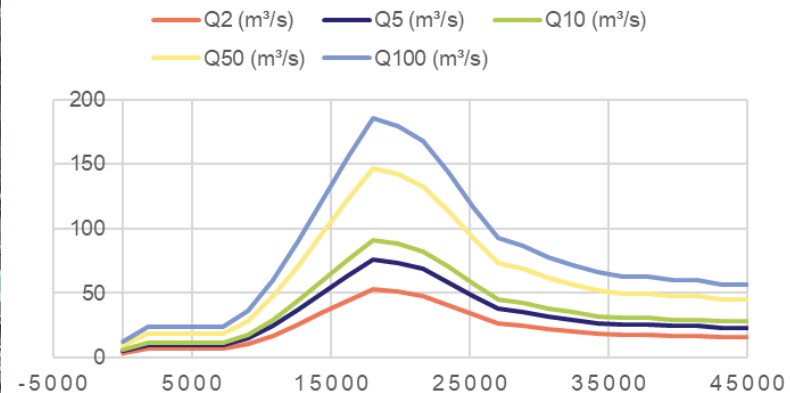
RAPPEL DE LA DEMARCHE ET DES RÉSULTATS



Source: ©IGN-BDTopo, 2024 - ©OpenStreetMap, 2024 - ©Ortho 20 cm, 2025
Projection: RGF93 - Lambert 93

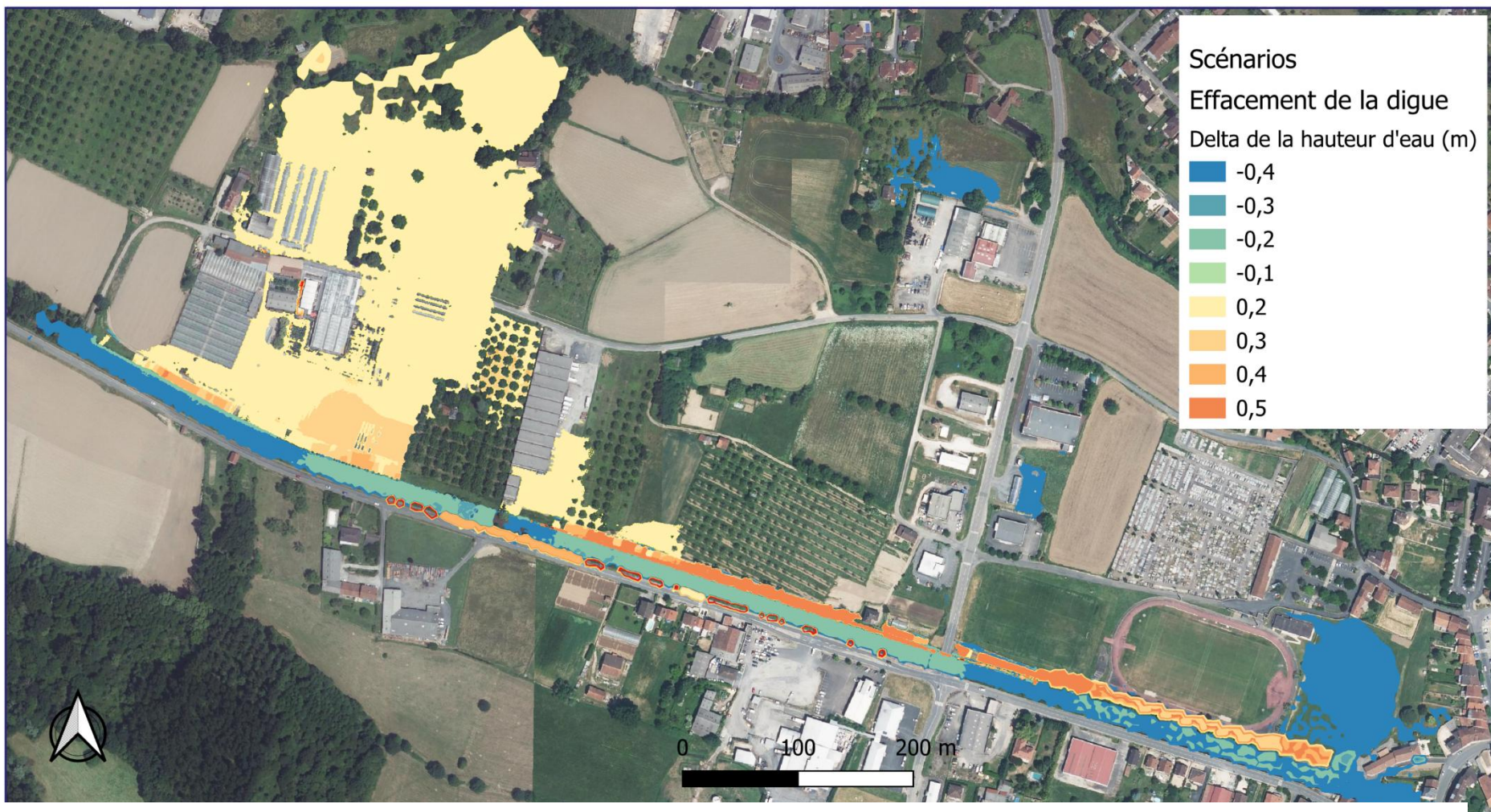
www.cerema.fr

HYDROGRAMMES DE CRUE



Différents scénarios testés :

- Effacement de la digue
- Brèches dans la digue
- Recul de digue
- « Canal » de liaison avec l'Ayguevieille



« L'effacement de la digue en rive droite accroît légèrement le risque inondation au niveau de la jardinerie et de l'entreprise. Pour Q10, cette surinondation représente 20 à 30 cm d'eau. En revanche, le déversoir n'existant plus au niveau du stade municipal, les hauteurs d'eau diminuent sur cette zone. L'aléa diminue également au niveau des entreprises de l'avenue de l'Europe. »

ÉTUDE SECTORIELLE – AVAL SAINT-CÉRÉ

RAPPEL DE LA DEMARCHE ET DES RÉSULTATS

1. Moyennant une incertitude sur les débits de référence, un secteur concerné par des débordements fréquents et une efficacité limitée des digues
2. Un engorgement rapide de l'Ayguevieille et de la confluence avec la Bave provoquant des débordements par l'aval
3. Aucune solution testée significativement efficace au-delà de Q10,
4. Mais un impact plus réduit qu'imaginé des brèches et effacements de digues
5. Un équilibre cout bénéfices impossible à atteindre sur le volet ouvrage anti-inondations,
6. Des co-bénéfices et synergies à rechercher impérativement en cas d'aménagement : lit moyen du Gouzon (très efficace pour Q2, mais moins pour Q10)
7. A défaut, une neutralisation augmentant la fréquence mais pas l'intensité des inondations, et des mesures de protections individuelles pour gérer ces débordements fréquents.

ÉTUDE SECTORIELLE – ANALYSE MULTICRITÈRES SIMPLIFIÉE

Nom de la solution	Cout estimé	Bénéfice inondation	Bénéfice écologique / Impact environnemental	Contrainte foncière	Contrainte réglementaire	Autres bénéfices	Autres contraintes
Confortement / Consolidation de la digue existante	500 à 800k€ hors expropriation (confortement ou reconstruction à neuf : couts jugés équivalents)	Efficace pour crues fréquentes à moyennes (< Q10) et limite le risque de rupture à ces niveaux	impact lié à la présence éventuelle de biodiversité sur la digue existante + Impact temporaire en phase travaux	Modérée à forte : reconstruction sur place, augmentation potentielle de l'emprise au niveau du stade, nécessite le traitement (aquisition + démolition) de la maison située sur la digue.	Forte, nécessite, une DUP, la reconnaissance en SE avec dossier d'autorisation environnementale unique + procédure acquisition amiable ou expropriation	néant	Génère un sentiment de fausse sécurité et reste inefficace face aux crues significatives.
Effacement de la digue	10k€ (Création de brèches volontaires uniquement)	Réduit l'intensité des crues à l'aval du bassin (Loubreyssac, Prudhommat). Accroît significativement la fréquence des débordements dans le secteur pont de l'Europe	Court terme : positif modéré (reconnexion plaine alluviale). Long terme : très positif (récréation potentielle de zones humides)	Faible à nulle (travail sur une partie l'emprise de la digue)	Faible : s'inscrit dans le cadre de la neutralisation des ouvrages non reconnus en SE délimité par la DGPR	Entretien futur très limité voire inexistant	Susceptible d'un fort rejet de la part des riverains. Impose la mise en place de mesure de réduction individuelle des vulnérabilités. Potentielle nécessité d'adapter les usages de la plaine
Recul de la digue	1000k€ cout de l'ouvrage estimé identique à une reconstruction sur place + couts acquisition foncière et reprofilage de berge	Protection totale pour la Q10, réduction significative de l'aléa jusqu'à la Q50 (passage d'élevé à modéré au niveau des enjeux)	impact lié à la présence éventuelle de biodiversité sur la digue existante et sur l'emprise de la nouvelle digue. Intérêt écologique majeur : permet la création d'une zone humide/étagée fonctionnelle entre la digue et la berge reprofilée	Forte : nécessite l'acquisition de ~2 ha et de potentielles expropriations (maison sur digue, local annexe à la jardinerie)	Forte, nécessite, une DUP, la reconnaissance en SE avec dossier d'autorisation environnementale unique + procédure acquisition amiable ou expropriation	emprise nouvelle valorisable en voie verte + site de préservation	Réduction de plusieurs ha de la surface agricole
Itinéraire de décharge du pont de l'Europe vers l'Ayguevieille	60k€, coût essentiellement lié aux ouvrages sous voirie - pas de creusement de canal)	globalement inefficace. Ne résout pas le problème de l'état de la digue existante	faible impact et faible bénéfice écologique (zone humide très restreinte ou voie de cheminement petite faune potentielle, zone de travaux essentiellement déjà artificialisées)	Modérée (emprises majoritairement publiques - collectivités)	faible	neant	Quelques interruptions de trafic sur les axes aménagés

très favorable

assez favorable

neutre

légèrement défavorable

assez défavorable

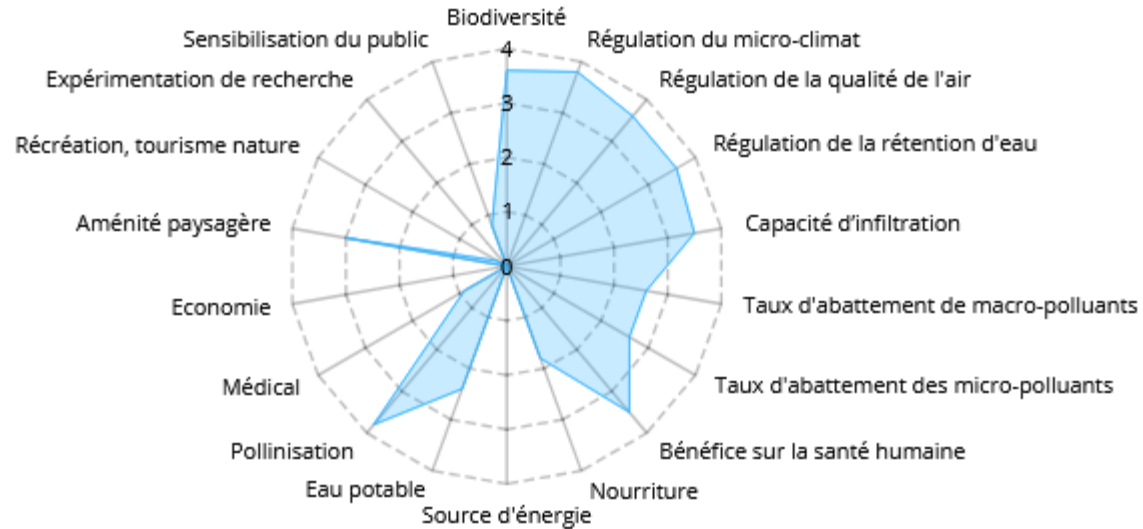
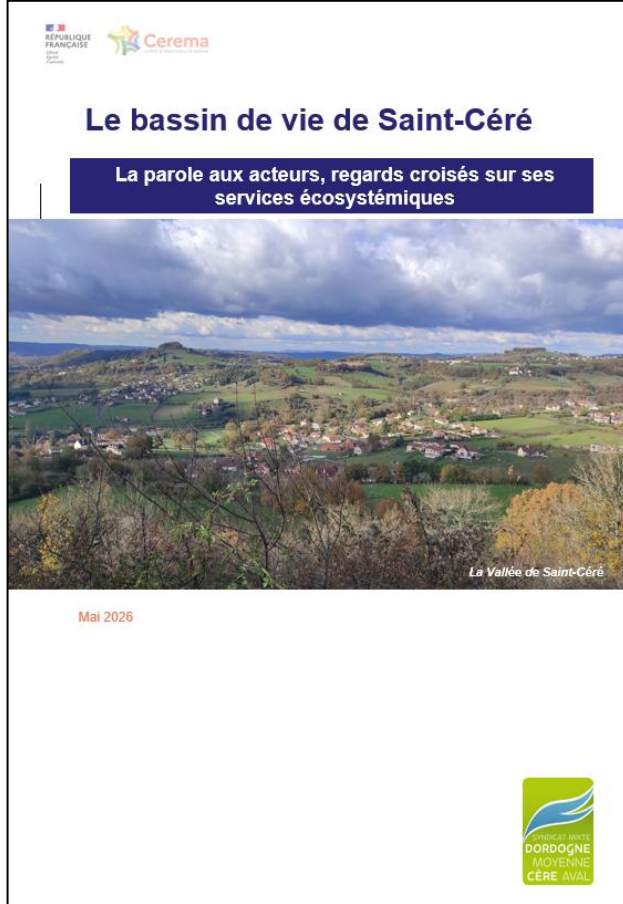
très défavorable

ÉTUDE SECTORIELLE – ANALYSE MULTICRITÈRES SIMPLIFIÉE

- ACB-AMC dans un programme d'action de prévention des inondations (PAPI) : mise en balance coûts d'investissement et de fonctionnement / dommages évités
- Ici : peu d'enjeux (mais souvent touchés) Enjeux économiques très touchés, enjeux humain davantage protégés
- Coûts a priori prohibitifs de reconstruction d'une digue
- Opportunités écologiques, paysagères et mobilité (voie verte) dans le cas d'un recul ou suppression de digue.
- Seul scénario positif du point de vue financier : effacement avec protection individuelle des enjeux ?

5. Services rendus écosystémiques : résultats, actions

APPROCHE SUR EXPRESSIONS D'ACTEURS



Evaluation de la biodiversité et des services écosystémiques, zone humide en amont du Tolerme



« Ce type de milieu, ne serait-ce que sur le plan visuel, est reposant et contribue au bienfait sur le plan mental. Il est à conserver et à préserver ».

PROPOSITIONS D'ACTION ISSUES DE L'EXPRESSION DES ACTEURS : EXEMPLE DE LATRONQUIERE

Actions proposées	Objectif principal	Argument
Restaurer le régime hydrique : colmater les fossés, réduire le drainage de la parcelle pâturée, rehausser ponctuellement le niveau d'eau	Réactiver le fonctionnement de zone humide (rétention, saturation, remontée de nappe)	L'assèchement est identifié comme la cause de la « mort » du site, avec des capacités de rétention et d'infiltration très faibles et un fonctionnement plus lié à la cuvette géologique qu'aux processus humides. La réduction du drainage à l'amont est une mesure classique pour restaurer le stockage d'eau, les habitats humides et les fonctions de régulation hydrologique.
Mettre en place une gestion agricole extensive et contractualisée (pâturage tardif, charges modérées, absence de fertilisation minérale, bandes refuges non pâturées)	Limitier l'impact de l'élevage sur l'assèchement et la biodiversité, tout en maintenant un usage agricole compatible	Les acteurs soulignent que la partie drainée et pâturée contribue à la dégradation de la zone. Une gestion extensive contractualisée permet de conserver l'usage agricole tout en favorisant la remontée de la nappe, la diversité floristique et la présence d'insectes, sans rupture socio-économique brutale.
Mettre en œuvre un plan de dépollution à la source : gestion des eaux de ruissellement de la déchetterie, bassins de rétention/filtration, limitation des intrants agricoles en bordure	Réduire les apports d'hydrocarbures et de nutriments vers la zone humide	Les acteurs décrivent un milieu incapable de gérer la charge en polluants, en contact direct avec les ruissellements de la déchetterie et les intrants agricoles. Des dispositifs de traitement à la source peuvent permettre de limiter la contamination des milieux humides récepteurs.
Restaurer une mosaïque d'habitats humides (mares temporaires, roselières, prairies humides, bosquets)	Renforcer la biodiversité spécifique et fonctionnelle (flore, amphibiens, invertébrés, avifaune)	Si la zone est jugée « sinistrée » et « très peu diversifiée », certains acteurs reconnaissent un potentiel et une richesse spécifique sous-estimée. La création ou réactivation de micro-habitats humides hétérogènes est une pratique en restauration de zones humides permettant de multiplier les niches écologiques et les trames.
Adapter les pratiques d'entretien (arrêt du « rasage » systématique, fauches tardives, bandes refuges non fauchées, gestion différenciée)	Améliorer la pollinisation, la biodiversité et les services culturels	Les débats sur la pollinisation pointent une « hécatombe » liée au rasage des bordures. La gestion différenciée de la végétation permet de restaurer les populations de pollinisateurs et l'attrait paysager.
Créer un cheminement doux périphérique avec zones d'observation (sans pénétrer le cœur le plus sensible)	Développer un service culturel de promenade et d'observation de la nature compatible avec la sensibilité du milieu	Un cheminement léger (caillebotis ponctuels, boucle courte) permettrait de rendre le site accessible et lisible, de sécuriser la fréquentation, tout en canalisant les passages pour limiter le piétinement des zones restaurées.
Mettre en place un dispositif d'interprétation et de sensibilisation (panneaux pédagogiques, visites guidées, animations scolaires)	Activer les services culturels de sensibilisation, éducation à l'environnement et recherche-action	Les services de recherche et de sensibilisation sont actuellement jugés nuls. La réalisation de supports pédagogiques sur le rôle des zones humides en milieu agricole est un levier central pour requalifier l'image des zones humides, faire accepter les aménagements et associer les acteurs locaux à la dynamique de restauration.

PROPOSITIONS D'ACTION : COMPLÉMENTS DE FAISABILITÉ ET DE DÉLAI DE MISE EN PLACE

Localisation détaillée	Description sommaire	quantité (linéaire, surfacique, autre...)	unité	estimation cout	Faisabilité	priorité	planning indicatif/ Commentaire	MOA	
La Tronquière	Restaurer le régime hydrique : colmater les fossés, réduire le drainage de la parcelle pâturée, rehausser ponctuellement le niveau d'eau (?)			Coûts faibles	moyenne	1	1 an à 3 ans	Négociation nécessaire avec l'agriculteur propriétaire du terrain. Ces mesures (colmatage, drainage) peuvent être de nature privée, cela dépend notamment de la localisation des fossés. Urgent d'agir sur cette zone humide	SMDMCA
La Tronquière	Mettre en place une gestion agricole extensive et contractualisée (pâturage tardif, charges modérées, absence de fertilisation minérale, bandes refuges non pâturées)			Coûts nuls	Forte	2	1 an à 3 ans	Mais nécessitant un travail de sensibilisation et négociation avec l'agriculteur	Exploitant
La Tronquière	Mettre en œuvre un plan de dépollution à la source : gestion des eaux de ruissellement de la déchetterie, bassins de rétention/filtration, limitation des intrants agricoles en bordure			Coûts élevés (processus de traitement à revoir)	Faible en l'état	2	5 à 10 ans	D'abord restaurer le fonctionnement zone humide avant de traiter les eaux.	SYDED? Exploitant
La Tronquière	Restaurer une mosaïque d'habitats humides (mares temporaires, roselières, prairies humides, bosquets)			Coûts élevés (mosaïque d'habitats)	moyenne	2	3 à 5 ans		SMDMCA
La Tronquière	Adapter les pratiques d'entretien (arrêt du « rasage » systématique, fauches tardives, bandes refuges non fauchées, gestion différenciée)			Coûts faibles	Forte	2	1 an à 3 ans	mais nécessitant un travail de sensibilisation et négociation avec l'agriculteur	Exploitant
La Tronquière	Créer un cheminement doux périphérique avec zones d'observation (sans pénétrer le cœur le plus sensible)			Coûts faibles	Forte	3	1 an		SMDMCA/Co
La Tronquière	Mettre en place un dispositif d'interprétation et de sensibilisation (panneaux pédagogiques, visites guidées, animations scolaires)			Coûts faibles	Forte	3	1 an		SMDMCA/Co
Lac du Tolerme	Mettre en place une gestion écologique des rives : arrêt du « rasage », fauche tardive généralisée, bandes refuges non fauchées, maintien de zones en friche			Coûts nuls	Forte	1	3 à 5 ans	mais nécessitant un travail de sensibilisation et négociation avec les propriétaires	SYMLAT/Exp
Lac du Tolerme	Créer une mosaïque végétale structurée (ourlets fleuris, roselières, zones arbustives et ligneux épars) sur certains linéaires			Coûts moyens	Forte	2	1 an à 3 ans		SMDMCA
Lac du Tolerme	Définir des secteurs de quiétude écologique (zones de berge sans fréquentation ni aménagement lourd), voir des zones refuges, sanctuarisées			Coûts faibles	Forte	1	1 an	Cette action est facile à mettre en œuvre et permettrait d'améliorer l'écosystème donc à privilégier.	SMDMCA/SY
Lac du Tolerme	Mettre le lac du Tolerme en dérivation du ruisseau - à voir avec SMDMCA			Coûts moyen/élevés	Moyen/Faible (voir avec TE)	3	5 à 10 ans	(sous réserve de la pertinence et validation de l'action)	
Lac du Tolerme	Renforcer les parcours d'interprétation et d'éducation : sentiers thématiques, panneaux sur l'eau potable, la biodiversité, l'histoire du site.			Coûts faibles	Forte	3	Un an		FP46/SYMLA
Zone humide amont du Tolerme - la Bastide du Haumont	Acquérir le site ou établir une servitude de protection forte (conservatoire des espaces naturels, SAFER, convention avec propriétaire)			Coûts faibles	Moyen	1	3 à 5 ans		CEN/ONF/EP
Zone humide amont du Tolerme - la Bastide du Haumont	Renforcer les périmètres de protection amont : extension du périmètre de protection du captage Tolerme, interdiction des intrants et digestats dans un rayon élargi			Coûts faibles	Difficile	3	1 à 3 ans		SMLS

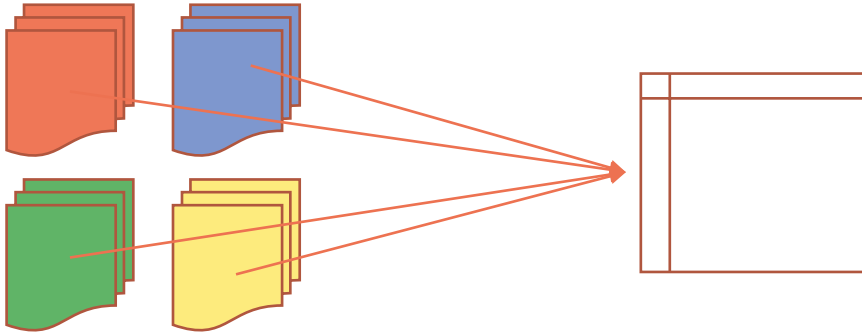
6. Méthodologie de constitution et projet de plan d'action

Photographie communiquée par le SMDMCA



PRINCIPE DE CONSTITUTION

Etudes du partenariat



- ✓ Actions organisées
- ✓ Préchiffrage réaliste
- ✓ Échéance envisageable

- Regroupement des doublons et propositions similaires
- Estimation des données manquantes (coût, délai, MOA...)
- Organisation par type d'action
- Pré-localisation des opportunités pour les actions à l'échelle du BV
- *Une centaine d'actions d'ampleurs et de maturités très variables*

MODELE CIBLE : LE CONTRAT DE PROGRES TERRITORIAL

VOLET : Restauration des milieux aquatiques

Action : VREST-AIO

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU DU TOLERME POUR LA LIMITATION DU COLMATAGE ET LA GESTION SÉDIMENTAIRE

Objectifs opérationnels : Limiter l'érosion des sols, favoriser l'infiltration, restaurer les zones humides
Objectifs stratégiques : Améliorer la qualité de la ressource, des milieux aquatiques et des milieux connexes, fédérer un réseau d'acteurs autour de la gestion de l'eau

Compatibilité de l'action : PAOT
Lien avec les autres actions : VREST-A5, VAGR-A6, VAGR-A9 à 14

Contexte

Dans le prolongement de l'action VREST-A5, des solutions techniques de remédiation ont dû être identifiées pour limiter la pression de colmatage du cours et du plan d'eau du Tolermé. Elles viendront en complément des actions menées sur le volet agricole en faveur de la réduction de l'érosion due aux pratiques agricoles et sylvicoles.

Contenu de l'action

L'action comprend l'ensemble des aménagements/opérations concourant à réduire cette pression de colmatage, par la limitation la dynamique érosive sur les versants et sur les berges du cours d'eau. Pourront être envisagés :

- De la restauration de ripisylve
- Le déport de points d'abreuvement direct au cours d'eau
- La neutralisation de drains en zones humides
- L'implantation de haies ou de fascines
- Toute autre action ressortant du diagnostic réalisé en VREST_A5

Maîtrise d'ouvrage

SYMLAT / Syndicat
Limargue Ségala

Indicateurs de suivi

Cf. ANNEXE 4 du CPT

Partenaires techniques

SMDMCA, AHP46, Chambre
d'agriculture 46, CPRF Occitanie

Calendrier prévisionnel



Budget et plan de financement prévisionnels

Coût estimatif (HT)	Aide AEAG		Autres partenaires à mobiliser		Autofinancement maximum	
80 000 €	40 000 €	50 %	X €	X %	40 000 €	50 %

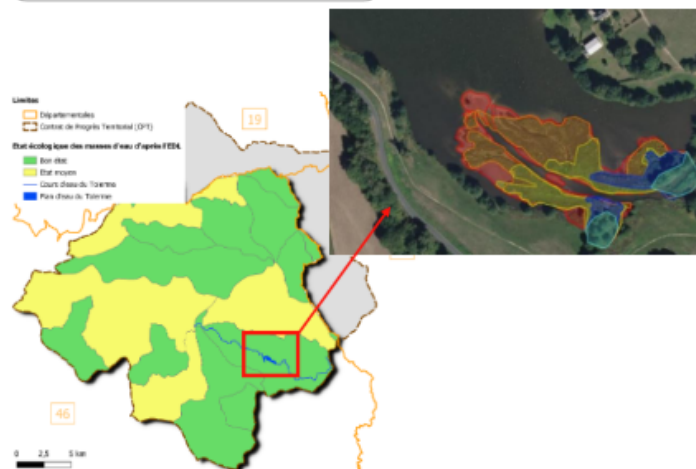
Territoires concernés par l'action

Masse d'eau : Le Tolermé (FRFR518)

Etat Des Lieux SDAGE :

Etat écologique bon
Altération morphologique élevée

Communes : Laurettes,
Latronquière, Labastide du Haut-
Mont, Sénailiac-Latronquière,
Souceyrac-en-Quercy, Gorses,
Latouille-Lentillac



PROJET DE PROGRAMME

VAGR	restauration et protection de zone humide	ZH Sénaillac	Accompagner les agricultures pour la création de micro îlots non pâturés ou fauchés tardivement (refuges floristiques)	Coûts faibles	forte	3 à 5 ans
VANIM	restauration et protection de zone humide	ZH Sénaillac	Formaliser un suivi simple (flore, niveaux d'eau, pression de pâturage) avec les acteurs locaux	Coûts faibles	forte	3 à 5 ans
VREST	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Rechargement granulométrique du lit (galets, graviers) et création de radiers/mouilles	Coûts moyens	forte	1 à 3 ans
VREST	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Retalutage doux de berges et génie végétal (fascines, boutures de	Coûts moyens	moyenne	1 à 3 ans
VREST	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Programme de restauration/extension de la ripisylve	Coûts moyens	moyenne	1 à 3 ans
VREST	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Réexamen du merlon, création de zones d'expansion de crue compatibles et développement de la transparence hydraulique sur certains secteurs	Coûts élevés	moyenne	1 à 5 ans
VDOM	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Mise en conformité de l'assainissement	Coûts élevés	Faible en	1 à 10 ans
VREST	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Aménagement d'une voie verte continue, en site propre, séparée de la route	Coûts moyens	forte	3 à 5 ans
VCOMM	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Création de belvédères, bancs et points d'observation	Coûts faibles	forte	3 à 1 an
VCOMM	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Dispositifs de sensibilisation (panneaux, visites guidées, valorisation des suivis piscicoles)	Coûts faibles	forte	3 à 1 an
VREST	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Gestion paysagère du bocage (limitation des coupes à blanc, replantation)	Coûts moyens	moyenne	2 à 5 ans
VANIM	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont Blanc-Ségarie	Coordination multi acteurs (commune, syndicat de rivière, régie d'eau, associations, pêcheurs)	-	moyenne	Mise en place en 1 an mais doit être 1 maintenu sur plusieurs années
VANIM	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont des 3 Eaux	Réaliser des études hydrobiologiques et chimiques annuelles (IBGN, macro-invertébrés, micropolluants) en complément des pêches électriques	Coûts moyens	forte	1 à 3 ans
VAGR	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont des 3 Eaux	Mettre en place des bandes enherbées et des zones tampons boisées en amont sur le plateau du Ségala, via des conventions	Coûts moyens	moyenne	2 à 3 ans
VCOMM	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont des 3 Eaux	Installer des panneaux pédagogiques interactifs (QR codes sur faune, services écosystémiques, règles pêche/pique-nique)	Coûts faibles	forte	3 à 1 an
VREST	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont des 3 Eaux	Maintenir la ripisylve existante	Coûts faibles	forte	2 à 3 ans
VCOMM	restauration morphologique et qualité des milieux	Pont des 3 Eaux	Créer un sentier de découverte thématique avec bancs et observatoires discrets pour loutre/saumon.	Coûts faibles	forte	2 à 1 an
"PAPI"	Prévention des risques liés aux inondations et restauration morphologique	Secteur Pont de l'Europe	Diagnostique de vulnérabilités sur les enjeux du secteur pont de l'Eur	30K€	forte	1 selon PAPI
"PAPI"	Prévention des risques liés aux inondations et restauration morphologique	Secteur Pont de l'Europe	Etudes d'avant projet neutralisation digue	30K€	forte	1 selon PAPI
"PAPI"	Prévention des risques liés aux inondations et restauration morphologique	Secteur Pont de l'Europe	travaux neutralisation	10K€ + acquisition	faible en l'état	2 +6mois
VREST	recréation de zones humides	voir Atlas	recréation de ZH sur parcelles publiques		forte	1 à 3 à 5 ans
VREST	Création de haie sur parcelles publiques	voir Atlas	Création de haie sur parcelles publiques		forte	1 à 3 ans
VANIM	recréation de zones humides	voir Atlas	dialogue propriétaires parcelles prioritaires ZH		forte	1 à 2 ans
VANIM	Création de haie sur parcelles publiques	voir Atlas	dialogue propriétaires parcelles prioritaires haies		forte	1 à 2 ans
VREST	recréation de zones humides	voir Atlas	recréation de ZH sur parcelles privées		moyenne	2 à 5 ans
VREST	Création de haie sur parcelles publiques	voir Atlas	accompagnement création haies sur parcelles privées		moyenne	2 à 3 ans

PRELOCALISATION DES OPPORTUNITES D'ACTION

- Deux atlas constitués pour identifier les opportunités :
- Recréation de zones humides
- Reconstitution de haies et talus participant à la lutte contre le ruissellement

 *La priorisation se fait sur des critères multiples : potentiel du site, occupation ou usage actuel, efficacité, connectivité avec les haies ou zones humides existantes ...*

- De très nombreuses opportunités à creuser sur le bassin de la Bave,
- Des parcelles publiques valorisables en zone humide (mais globalement peu utiles contre le risque ruissellement)
- Des arbitrages à mener en fonction des capacités budgétaires et des volontés des propriétaires.

SYNDICAT MIXTE
DORDOGNE
MOYENNE
CÈRE AVAL

PRELOCALISATION DES OPPORTUNITES D'ACTION

Parcelles envisageables pour la création de haies, talus ou micro-aménagements de ralentissement dynamique

Inventaire des parcelles potentiellement prioritaires (en partie basse ou dans leur globalité). Carte d'ensemble

Commune de (d')
Saint-Jean-Lespinnasse

Légende

— Cours d'eau

Parcelles potentiellement mobilisable

□ Un peu concernée par le ruissellement



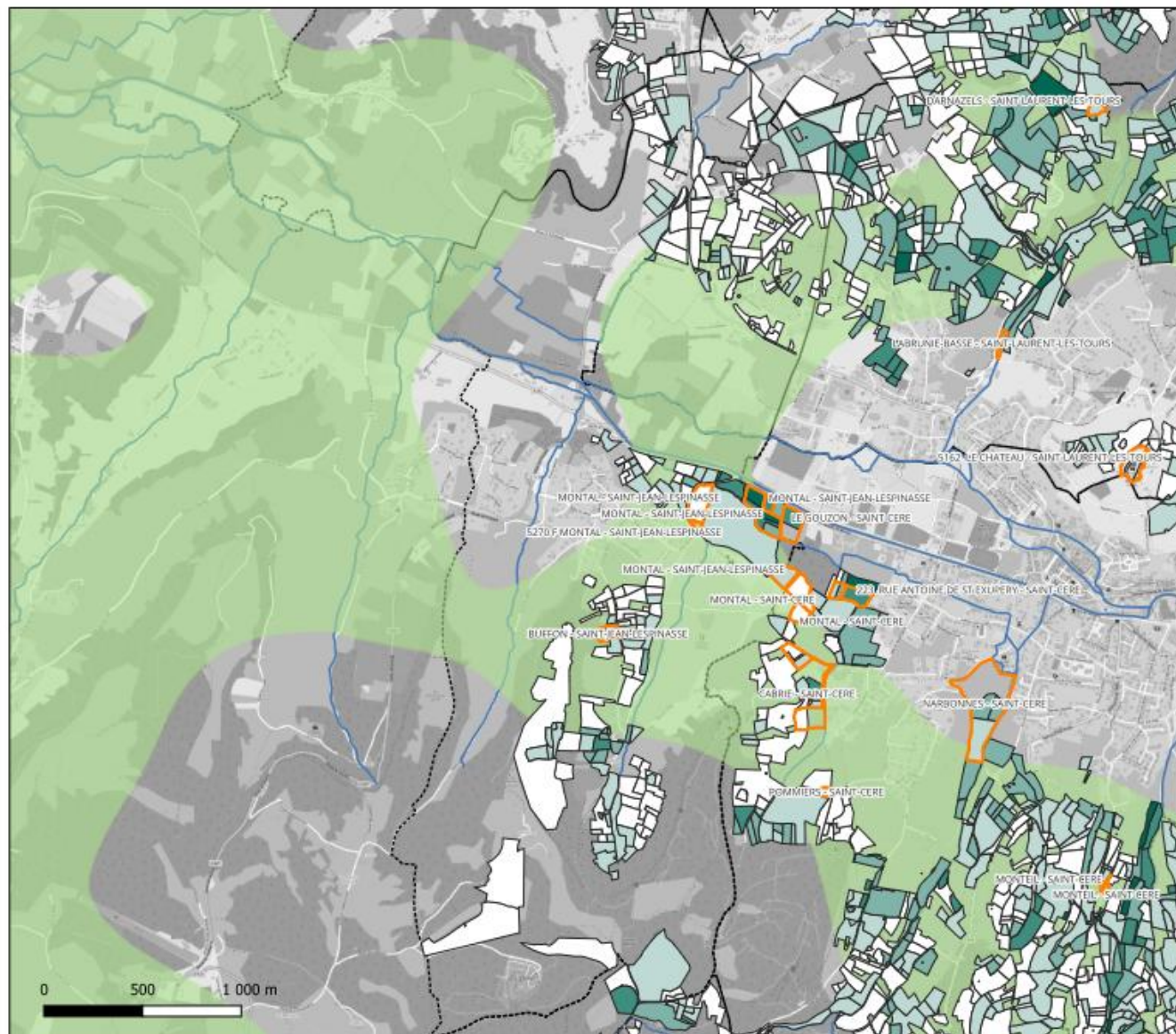
■ Très concernée par le ruissellement

■ Zone de forte densité de haies

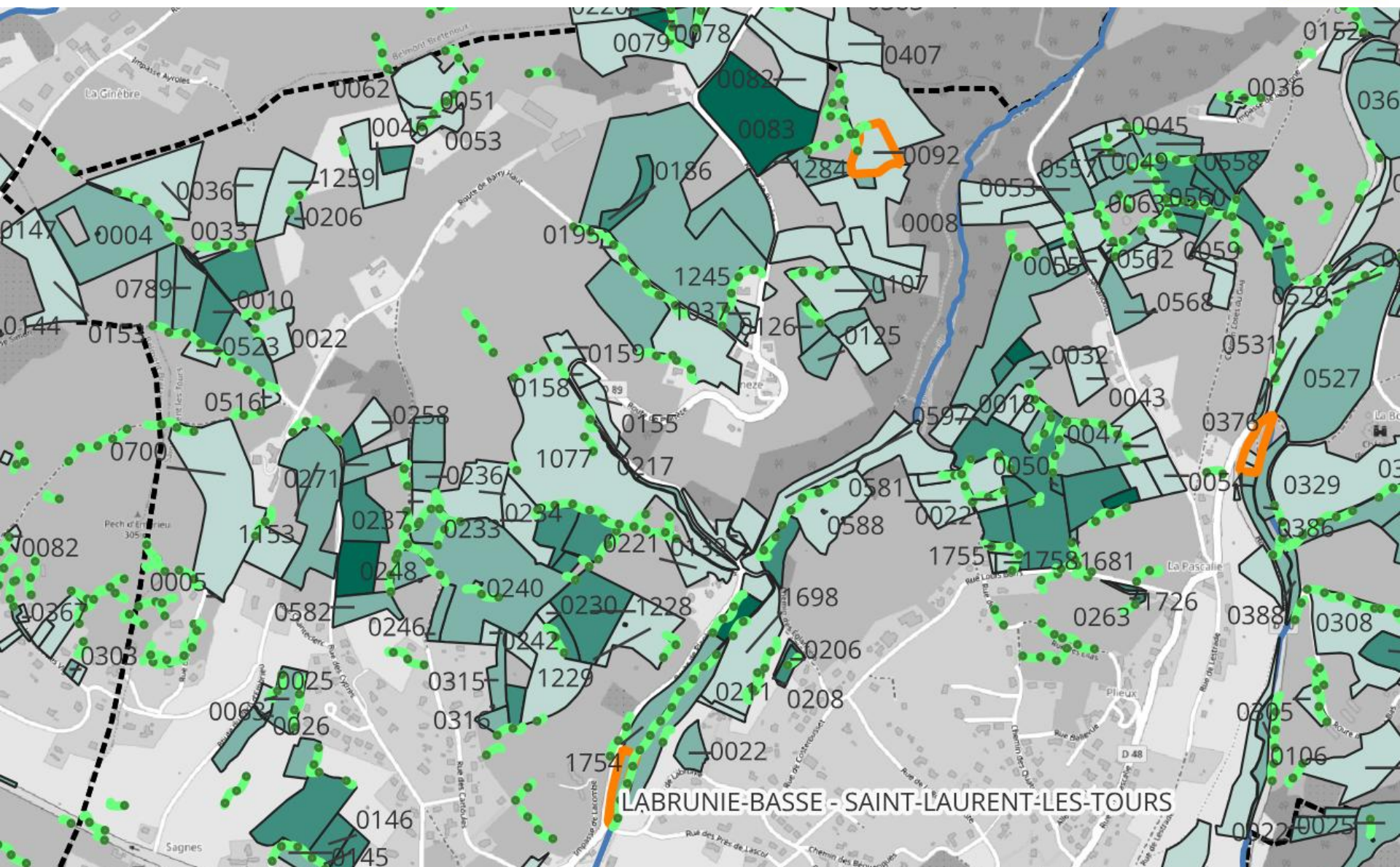
■ Parcelles publiques mobilisable

Fond de plan
OSM Standard

Echelle variable :
se reporter à la graduation



SYNDICAT MIXTE
DORDOGNE
MOYENNE
CÈRE AVAL



7. Valorisation, perspectives

Photographie communiquée par le SMDMCA



MISE A DISPOSITION DE L'ENSEMBLE DES LIVRABLES



<https://www.smdmca.fr/>

“ Agir pour nos rivières ”



LE SYNDICAT

LE TERRITOIRE

LES ACTIONS DU SYNDICAT

LES OUTILS DE GESTION

RESSOURCES



100% ressources, 100% Cerema



Le Cerema sur le web ▾



Nous contacter



Se connecter



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Portail
documentaire <https://doc.cerema.fr/>

Thématiques ▾

Produits ▾

Veilles ▾

A propos

NOUVELLE ÉDITION

**Port de plaisance d'avenir. Fiche n°2,
Retour d'expérience. Végétaliser un site
portuaire. Port Gallice**



SÉMINAIRE DE CLÔTURE

Mise en œuvre de la GEMAPI dans les territoires : enseignements et perspectives à l'issue du second appel à partenaires

Lancé en octobre 2021, le partenariat « Exercer la GEMAPI dans le cadre d'une gestion globale de l'eau » vise à développer et expérimenter des solutions innovantes et transposables autour de quatre axes complémentaires : solutions fondées sur la nature, gestion intégrée de l'eau à une échelle cohérente, synergies avec les autres enjeux territoriaux et la participation comme levier de réussite.

Ce séminaire a pour but de faire le point sur les apports de ces expérimentations en termes de mise en œuvre de la GEMAPI, d'outils et de méthodologies issus des projets, et de contribuer à sensibiliser les élus et le grand public, et à favoriser la mise en réseau des acteurs (élus, techniciens, acteurs publics et associatifs) pour renforcer l'action territoriale.



SAVE THE DATE

Mardi

10

novembre 2026

De 8h30 à 17h

L'invitation et le programme complet vous seront envoyés prochainement

Guides de
bonnes
pratiques

Livrables
locaux
diffusés sur
sites web

DÉCLINAISON DU PROGRAMME D'ACTION



Merci de votre attention

remy.gasset@cerema.fr